

Toute personne peut devenir membre de l'association, il suffit d'en faire la demande sur papier libre ou sur la fiche d'inscription.

PAF 1 : FRAIS D'INSCRIPTION

Cotisation à l'association pour devenir membre et bénéficier des avantages de l'association	15 €
Frais de dossier	100 €
TOTAL PAF 1 :	115 €

PAF 2 : FRAIS ADMINISTRATIFS PARIS (DEMAIN LE PRINTEMPS)

Assurance Française annulation	50 €
Assurance responsabilité civile	25 €
TOTAL PAF 2 :	75 €

PAF 3 : FRAIS PÉDAGOGIQUES

<input type="checkbox"/> Pour les membres de l'association :	350 €
<input type="checkbox"/> Pour les personnes ne souhaitant pas devenir membre de l'association	750 €

PAF 4 : FRAIS ADMINISTRATIFS MINSK (MOO TEATRO)

Dépôt en espèce sur le compte à Minsk le 2 août 2024	285 €
--	--------------

TOTAL PAF 1 + PAF 2 + PAF 3 + PAF 4

Demain Le Printemps est une association non assujettie à la TVA, article 293B du Code Général des Impôts.

Pour les membres de l'association

825 €

FRAIS D'HEBERGMENT A MINSK – Prix au mois, paiement en espèce sur place à Minsk (+ les charges, voir ci-dessous)

A <input type="checkbox"/> chambre double :	170 €
B <input type="checkbox"/> chambre individuelle	340 €
C <input type="checkbox"/> hébergement par vos propres moyens sous notre responsabilité	50 €

CONDITIONS DE PAIEMENT :

- La PAF 1 est à régler dès l'inscription.
- Les PAF 2 et 3 sont à régler en totalité au maximum un mois avant le départ par chèque ou virement bancaire.
- Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Demain le Printemps et à nous envoyer à l'adresse suivante : (en période de covid préférez les virements)

Association Demain le Printemps 4 rue des Marchands 83400 HYERES (pas en recommandé)

- + joindre une photocopie de votre passeport
- Pour les virements bancaires, veuillez nous solliciter un RIB/IBAN

DESISTEMENTS & ANNULATIONS :

- Tout désistement doit être communiqué par écrit. Dans un délai de **10 jours** à compter de la signature de la fiche d'inscription, le stagiaire peut se rétracter par lettre recommandée avec avis de réception adressée à Demain le Printemps. Après le délai de rétractation de 10 jours il est toujours possible de se désister par courrier recommandé **avant le 1er juillet 2024** mais la PAF 1 n'est plus remboursable. Pour les désistements après le 1er juillet 2024 les PAF 1, 2 & 3 sont dues et non remboursables.
- En cas d'annulation de la formation par Demain le Printemps pour des raisons exceptionnellement graves l'intégralité de vos versements sera remboursée. Au cas où la situation entre l'Ukraine et la Russie serait étendu sur le territoire Biélorusse les élèves pourront annuler leur participation sans pénalisation avec un remboursement des frais de formation au prorata des semaines effectuées par les participants.

PRÉVOIR EN SUPPLÉMENT :

- Assurance médicale vous couvrant en Biélorussie déjà traduite en russe ou à faire traduire par MOO TEATRO 10€ par page, à payer sur place.
- Les billets d'avions et les transferts à/de l'aéroport.
- Une caution de 100€ pour le propriétaire de l'appartement qui vous sera rendue à la fin du séjour après l'état des lieux si il n'y pas eu de détérioration.
- Les charges internet-électricité-eau... (Entre 20 et 40 € par personne selon la consommation) et les frais de nourriture (entre 100 € et 200 €)

NOTA BENE : Les citoyens des pays européens peuvent venir au Bélarus SANS VISA si leur A/R passe par l'aéroport de Minsk sans transiter par la Russie et le séjour ne dépasse pas 30 jours. Sinon prévoir les frais de VISA (35€) à payer à l'Ambassade du Bélarus lors de votre demande de visa. L'association DLP vous aide pour faire toutes les démarches préliminaires nécessaires (une invitation officielle de MOO TEATRO est obligatoire etc.)